

Bonjour Monsieur le député Paul Molac,

l'anxiété, l'angoisse et la solitude sont en hausse dans la population en générale, mais ce sont les données sur les plus jeunes qui sont les plus alarmantes. Des parents dénotent que l'état psychologique et émotionnel de leurs enfants s'est détérioré. La détresse est telle qu'ils ressentent un état de fatigue général, des troubles du sommeil, et des symptômes de crise d'angoisse.

Voici la grande détresse de nos enfants :

Cette courte vidéo est bouleversante d'émotion, témoignage de nos enfants fait par des adultes.

<https://youtu.be/mGn2PJnbNIQ>

Les dommages physiques et psychologiques engendrés par le port du masque :

- à court terme :

- Apparition d'éruptions cutanées, d'acné, de problèmes de peau et/ou troubles cognitifs, des troubles de la vision et de l'équilibre.

- à long terme

- Risque d'hypoxie (baisse de l'oxygène dans le sang) et hypercapnie (augmentation du volume de CO2 dans le sang) qui entraînent tous deux, des effets particulièrement néfastes sur le cerveau, qu'elle peut être à l'origine de maladies cardiovasculaires, de la maladie de Vasquez (dont la première cause est le manque d'oxygène), de maladies gastriques, de cancers... etc.

- Des fibres se détachent du masque, entrent dans les poumons exposant les porteurs du masque à des pathologies telles la fibrose pulmonaire, des abcès pulmonaires, des septicémies...

- Le port du masque place le corps dans un état de stress chronique : cela fait monter le cortisol, l'hormone du stress, et baisser les lymphocytes T qui sont en première ligne des défenses immunitaires contre les maladies respiratoires virales.

- Effet nocebo de la société anxieuse. On ne voit plus un seul sourire, c'est terrifiant. L'hormone du stress, le cortisol est lié au manque de respirations complètes et profondes. Un stress chronique conduit à sa production chronique responsable d'une série de dérèglements comme l'hypertension, la baisse de la réponse immunitaire, la dépression, les troubles cardio-vasculaires et le cancer.

Infractions pénales :

Voici les articles de loi pouvant être utilisé par les parents ou par les associations

- Les violences volontaires sur mineur de moins de 15 ans par personne ayant autorité (art. 222-13 du Code pénal)

- Le délit de mise en péril des mineurs (art. 227-15 du CP)

- Le délit de non-assistance à personne en péril (art. 223-6 al. 2 du Code pénal)

Données statistiques :

Le taux d'incidence de la Covid-19 chez les enfants de moins de 15 ans est particulièrement bas et tout particulièrement en Bretagne.

<https://www.santepubliquefrance.fr/>

A ce jour, il y a 60 décès de/avec la covid pour les personnes entre 0-44 ans depuis le début de la pandémie.

La contagiosité des enfants est très faible :

<https://www.pasteur.fr/fr/espace-presse/documents-presse/covid-19-ecoles-primaires-pas-transmission-importante-du-virus-entre-enfants-ou-enseignants#:~:text=Cette%20%C3%A9tude%20men%C3%A9e%20par%20l,%C3%A0%20Cr%C3%A9py%2Den%2DValois.>

<https://jamanetwork.com/journals/jamapediatrics/fullarticle/2768952>

Les composés organiques volatiles inhalés dans les masques :

Le toluène et le formaldéhyde sont présents à des doses importantes et dangereuses.

https://youtu.be/v_Cjet14e9M

Hypoxie ses dangers et conséquences :

L'utilisation prolongée du masque produit de l'hypoxie (manque d'oxygène, saturation de dioxygène de carbone)

<https://tribune-diplomatique-internationale.com/lutilisation-prolongee-du-masque-produit-de-lhypoxie/>

L'hypoxie peut se traduire par différents signes :

- une fatigue ;
- des maux de tête ;
- des nausées et/ou vomissements ;
- une accélération de la respiration et du rythme cardiaque ;
- une cyanose : la peau prend une teinte bleutée ;
- une désorientation, des troubles cognitifs...

Le cerveau est particulièrement sensible au manque d'oxygène et des lésions irréversibles peuvent survenir s'il en est privé trop longtemps.

Une hypoxie sévère peut plonger une personne dans le coma, voire entraîner la mort si elle n'est pas prise en charge efficacement.

<https://premiers-secours.ooreka.fr/astuce/voir/419603/hypoxie>

Suite à la lecture de différentes alertes d'association et inquiétudes relatées dans la presse et aux vus de ces éléments, je vous sollicite, pour 2 choses, une série de questions et une demande d'action.

Mes questions :

- Connaissez-vous ces éléments ? Avez-vous besoin d'information complémentaire, si oui lesquelles ? Vous noterez, s'il vous plaît, que je suis passé sur les effets nocébo de ce port.
- Quelle est votre position face à la détresse des enfants ?
- Êtes-vous sensible à la dangerosité de l'hypoxie entre autres provoquée par le port du masque prolongé ?
- Avez-vous la possibilité d'investiguer via des organismes spécialisés sur le taux de formaldéhyde, toluène inhalé ?

Mes demandes d'action :

J'aimerais vous proposer de réaliser à la sortie des écoles, des garderies... ou tout autre lieu que vous souhaiteriez, des tests avec un oxymètre en votre compagnie ou celle d'une personne de confiance.

À partir du relevé ainsi établi, contacter les chefs d'établissements scolaires ET sanitaires de la région, notamment en les sensibilisant sur les éventuelles infractions pénales pouvant être retenues à leur encontre.

Vous permettre, sur cette base "scientifique" particulière, d'asseoir et relancer vos interventions au plus haut niveau.

Bien cordialement

Emmanuel